



S'Beschheltzer Blattel

Bulletin Communal N° 23 – Décembre 2024



Milleurs VOELUX



LE MOT DU MAIRE

L'année 2024 va s'achever. Une année de plus à être à votre disposition, à travailler pour notre village et nos concitoyens. Avec l'équipe municipale, nous voulons continuer à aller de l'avant pour notre village.

Le projet de la salle polyvalente s'est enfin concrétisé et j'espère que vous avez pu déjà apprécier ce renouvellement.

Une mesure de vitesse réalisée par la CEA (Direction des Routes, des Infrastructures et des Mobilités (Service Routier Saverne) début décembre devant la mairie nous a permis d'analyser les données sur six jours dans les deux sens de circulation. En moyenne, pour un passage de 1000 Vh/jour, il s'avère qu'il y a de nombreux excès de vitesse au-delà des 50 km/h, 4728 excès sur 8524 véhicules (VL et PL), 3048 Vh entre 50 et 60 km/h, 140 Vh entre 70 et 80 km/h, 40 Vh entre 80 et 90 km/h et 1 Vh à 99 km/h à 6h00 du matin qui est un comportement qui dépasse l'entendement.

L'objectif d'un futur projet consistera à obliger les automobilistes irrespectueux qui empruntent la rue principale, à baisser leur vitesse. Pour ce faire, nous opterons très probablement pour l'instauration de la priorité à droite dans tout le village puisque les automobilistes seront contraints à ralentir à chaque intersection. Les rues concernées seront, la rue Bernert, l'impasse Hohl, l'impasse Hefmatt (salle polyvalente), la rue des Puits, l'impasse de l'Eglise et le chemin d'Offwiller. A cet effet, des panneaux signalant ce changement, seront installés afin de prévenir les usagers. Dans un deuxième temps un test sera lancé pour modifier le stationnement et faire lever le pied aux usagers de la route et laisser les trottoirs aux piétons.

Les nids de cigognes : La cigogne blanche bénéficie d'une protection totale sur le territoire français. Il est donc interdit, entre autres, de détruire, mutiler, capturer, transporter, perturber intentionnellement les individus, ainsi que détruire ou enlever les œufs et les nids, et détruire, altérer ou dégrader leur habitat. Toute demande devra faire l'objet à la DREAL Grand-Est. Toute destruction de nid de cigogne devra être compensée par la mise en place d'une plateforme spécialement adaptée à l'espèce, respectant les recommandations de la LPO Grand-Est, dans un secteur géographique proche de l'ancien nid.

Une demande d'allègement du nid au terrain de jeux est accordée, il faudra attendre l'intervention d'un professionnel. Les deux nids, rue principale côté Mulhausen et au-dessus du transformateur ES de la rue des Puits seront donc soutenus par un support.

Je salue et j'adresse mes sincères et respectueux remerciements aux personnes bénévoles qui, par leurs actions, leurs passions et leur implication ont permis de terminer la salle communale.

Je cite nos présidentes et présidents et leurs membres des associations ainsi que les formidables et indispensables Bénévoles, qui malgré les difficultés, continuent de promouvoir la vie associative, sous toutes ses formes, dans notre beau village.

Je m'adresse également à notre personnel, agents espace vert et administratif, que je remercie pour leur implication au service de tous tout au long de l'année.

Mes adjoints, le Conseil Municipal, le Personnel Communal, s'associent à moi, avec cœur, passion et foi en notre beau village, pour souhaiter à chacune et chacun d'entre vous, à vos proches et tous ceux que vous aimez et qui vous aiment, une Belle et Heureuse Année 2025 et surtout une bonne Santé !



Bien à Vous
Thierry SPACH

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 février 2024

- Participation financière à la protection sociale complémentaire des agents
- Dans l'attente du vote du budget 2024, le maire est autorisé à mandater des investissements dans la limite de 25% du budget précédent
- Le compte administratif 2023 du lotissement Bernert affiche un déficit de clôture de 1.662,97 €
- La renumérotation du village deviendra effective au 1^{er} mars 2024
- Dans le cadre du sinistre sur l'orgue survenu en 2022, les travaux de remise en état ont été réalisés en janvier 2024 par Rémy Mahler, facteur d'orgues à Pfaffenhoffen. Le coût des travaux a été pris en charge par l'assurance
- Le maire distribue un tableau de synthèse des investissements réalisés en 2023 et projetés en 2024

Informations diverses

Le Maire propose un curage de fossé chemin d'Ingwiller et la livraison de concassé calcaire pour les abords de ce chemin. La date de nettoyage de printemps sera fixée lors de la prochaine rencontre Commune'envie de vert.

Dans le cadre du sinistre survenu sur l'écluse entrée du village côté Rothbach, un expert de l'assurance passera le 5/2/2024 pour en dresser le procès-verbal.

Séance du 25 mars 2024

- La commune participe à l'acquisition d'un ordinateur pour la BMS 333 et valide la prise en charge de 180 € à verser à la commune de Schillersdorf.
- Le Conseil Municipal délibère et approuve le compte administratif de l'exercice 2023 qui se résume comme suit :

Dépenses de fonctionnement	151.322,93 €
Recettes de fonctionnement	277.956,86 €
EXCEDENT	126.633,93 €
Dépenses d'investissement	74.695,01 €
Recettes d'investissement	35.234,31 €
DEFICIT	39.460,70 €
EXCEDENT GLOBAL 2023	87.173,23 €
- Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion dressé par le Service de Gestion Comptable de Sarre-Union
- Le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats 2022 comme suit
 - d'inscrire le résultat de fonctionnement en report à nouveau au compte 002 de l'exercice 2024
 - d'inscrire le résultat d'investissement en report à nouveau au compte 001 de l'exercice 2024
- Le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2024 qui se présente comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement	277.500,00 €
Dépenses et recettes d'investissement	232.200,00 €
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024
Le conseil décide à l'unanimité de modifier les taux d'imposition en 2024 par rapport à 2023, à savoir :

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) :	de 29,54 % à 29,84%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	de 93,14 % à 94,07%
Taxe d'habitation (TH) votée à	15,90 %
- Le montant de la location de la chasse est de 4.500 €/an, une partie ou la totalité de cet argent de chasse peut être affectée au paiement des cotisations à CAAA. Le conseil décide de verser à la CAAA du Bas-Rhin la somme de 1.000,- €, couvrant une partie des cotisations foncières 2024 des propriétaires de la commune de Bischholtz.
- Création d'un emploi d'adjoint technique territorial contractuel à temps non complet (12h/semaine) pour un besoin saisonnier
- Approbation du contrat de territoire Ouest Alsace Saverne Molsheim 2022-2025 avec la Collectivité européenne d'Alsace
- Rénovation de la salle polyvalente : discussion autour de la fin des travaux, nettoyage et ouverture
- Nettoyage de printemps prévu le samedi 6 avril 2024

Séance du 3 juin 2024

- Clôture du budget annexe lotissement : compte tenu de la vente des lots et de la fin des travaux, le budget annexe lotissement Bernert sera clôturé au 31/12/2024 et le résultat de clôture transféré au budget principal de la commune
- Une facturation forfaitaire des frais de fonctionnement de la classe CP-CE1 pour les années scolaires écoulées 2021/2022 et 2022/2023 est demandée par la commune de Mulhausen, Bischholtz et Schillersdorf n'ayant plus qu'une seule classe. Il a été convenu entre les maires que les communes participeraient à hauteur de 1.500 € par année scolaire aux frais de fonctionnement
- Une subvention d'un montant de 302,78 € est votée et versée sur le compte OCCE67 – Ecole primaire Mulhausen pour le cycle piscine 2023/2024
- Le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs et les charges de location de la salle polyvalente applicables à compter du 01/07/2024 comme suit :
 - Location pour un enterrement ou réunion 65,- €
 - Location pour les personnes domiciliées à Bischholtz 130,- €
 - Location pour les personnes non domiciliées à Bischholtz 210,- €
 - Chèque de caution 100,- €
 - KWh consommé 0,30 € / KWh
- Le maire présente l'enveloppe foncière de Bischholtz qui, après examen, appelle quelques remarques de sa part qui seront transmises au PETR d'ici le 21 juin 2024
- Un échange a eu lieu sur le dernier compte rendu de la réunion Comm'une envie de vert, plus particulièrement sur le sujet de la plantation d'un arbre dans la cour de l'école. Un tour de table a été effectué pour récolter les avis de chacun et le vote a donné 2 abstentions et 8 avis défavorables.
- Le conseil municipal constitue le bureau de vote des élections européennes du 9 juin 2024

Informations diverses

Une cigogne a installé ce printemps son nid sur le poteau électrique situé à hauteur du 62, rue Principale à même les câbles. Ce nid engendre un problème de salubrité publique. Le Maire prendra contact avec la LPO et SER à la fin de la nidification pour faire enlever les deux nids rue Principale et rue des Puits près du poste de transformation.

Séance du 8 juillet 2024

- La commune sollicite le SYCOPARC pour intégrer son banc communal au périmètre d'étude de révision de la charte, en vue de le proposer à la Région pour extension du parc naturel régional des Vosges du Nord
- Christine Schmitt est nommée coordonnateur communal pour le recensement de la population 2025
- La municipalité organisera la cérémonie de la fête nationale le samedi 13 juillet 2024, distribuera des brioches aux enfants de 0 à 13 ans présents lors de la soirée et l'APP proposera des knacks. Ce sera également l'occasion d'inaugurer la salle rénovée et de la faire découvrir aux habitants.

Informations diverses

Le conseil revient sur les deux points divers du dernier conseil, à savoir :

Nids de cigognes

Michel Reinhardt trouve que la raison de la salubrité publique ne tient pas la route pour demander l'enlèvement des nids de cigognes situés dans le village rue Principale et rue des Puits. Une discussion s'en suit et le maire propose de repasser au vote. Six personnes sont pour l'enlèvement des deux nids et deux sont contre. Le maire rappelle que la décision finale ne pourra pas être prise par la municipalité, mais que se sera bien Electricité de Strasbourg en collaboration avec la LPO qui auront le dernier mot. Le Maire consultera les deux instances et leur décision sera probablement connue à l'automne ou au début de l'hiver. Le conseil pourra alors en reparler.

Filet de tennis

Michel Reinhardt note l'absence du filet de tennis disparu depuis l'été 2023, et regrette ce défaut pour la période estivale propice au jeu. La question de son remplacement est abordée. Le maire répond que la demande de mise en place d'un nouveau filet a été faite à l'ASCL, dont les réponses restent floues à ce jour. Le maire sera présent à son AG prévue le 30 août 2024 et abordera le sujet, sachant que le président, le secrétaire, le trésorier et quelques membres mettront un

terme à leur engagement ce jour-là. A défaut de nouveaux membres pour intégrer le bureau de l'ASCL, la dissolution de l'association pourrait être prononcée. Le sujet sera donc rediscuté à la rentrée.

Autres questions

Aire de jeux

Audrey Leonhart signale quelques remises en état à prévoir : filet de grimpe abîmé et clous qui sortent au niveau des planches.

Le maire précise que le cheval sur ressort sera remis en place par ses soins après peinture. Il rappelle que l'entretien de l'aire de jeux est du ressort de l'ASCL mais que la responsabilité incombe à la commune.

Compte tenu de la situation de l'ASCL, le conseil pense qu'il faudrait :

- prévoir une équipe qui s'affaire au grand nettoyage de l'aire de jeux et du chemin du Lettweg lors du nettoyage de printemps
- revoir la mission d'intervention des agents communaux
- mener une réflexion sur l'état général du site

RPI

Le maire informe qu'au vu du climat dégradé qui s'est installé ces derniers temps et après entretien avec l'IEN, Sandrine Koehl, directrice, quittera le RPI à la fin de cette année scolaire 2023/2024, après 19 années passées en son sein. Diane Wendling prendra en charge la direction pour l'année scolaire à venir. Une autre personne a déjà été nommée pour prendre en charge la classe CM1/CM2.

Sabine Weil se pose la question quant à la nécessité d'embaucher une ATSEM supplémentaire à mi-temps pour la prochaine rentrée scolaire. Le point 7 du dernier PV du conseil d'école en fait référence et précise que cette embauche est prévue dans le cadre de l'effectif élevé de la classe de maternelle (29 élèves de PS/MS/GS).

Le maire précise que cette embauche est également justifiée par les problèmes de santé de l'ATSEM titulaire, dont l'horaire de travail sera probablement modifié à la rentrée.

Salle polyvalente

Le Maire informe que les travaux intérieurs de la salle polyvalente sont terminés.

Un rendez-vous a eu lieu vendredi 5 juillet 2024 à la salle avec l'architecte et l'Apave pour la mission de contrôle technique. Les vérifications finales ont été faites et le rapport de visite a été remis sans observations majeures. L'arrêté de fermeture de la grande salle pris le 1^{er} juillet 2021 pourra être levé.

Dans la foulée, il est prévu d'installer l'échafaudage pour la mise en peinture extérieure.

Séance du 18 novembre 2024

- Dématérialisation des actes administratifs et budgétaires de la commune soumis au contrôle de légalité
- Classement de la voirie communale
- Modification de la composition de la commission communale d'aménagement foncier
- Adhésion de la commune de Dossenheim-sur-Zinsel au syndicat forestier du Pays de Hanau
- Désignation de l'agent recenseur
- Sécurité routière
- Synthèse financière des travaux de rénovation de la salle polyvalente
- Fête de Noël des aînés de la commune

Informations diverses

Audrey Leonhart demande ce qu'il en est de la réfection du trottoir, impasse de l'Eglise, et du luminaire manquant à hauteur du 34, rue Principale.

Le maire répond que la CCHLPP s'est déplacée pour en prendre connaissance et faire établir un devis. Les travaux quant à eux ne seront programmés qu'en 2026 après les travaux de la réhabilitation du bien situé au 34, rue Principale. Pour le lampadaire, il en sera probablement de même.

Les procès-verbaux sont consultables sur le site internet de la CCHLPP à l'adresse

<https://www.hanau-lapetitepierre.alsace/?s=sites+des+communes>

RENUMEROTATION DU VILLAGE

La renumérotation du village est derrière nous et a été déployée sans grandes encombres.

Il y a eu quelques retours d'habitants nous signalant des problèmes au niveau des démarches administratives (banque, assurance, carte grise). Ces derniers ont été résolus et d'autres personnes ont été épaulées dans leurs démarches par la mairie. Nous tenons à vous remercier pour votre compréhension et implication.

En ce qui concerne les GPS, MAPS et autres, c'est en revanche plus compliqué. Nous avons constaté qu'ils ne sont pas encore tous à jour. Le gouvernement a mis en place une base adresse nationale (BAN) que nous avons renseignée avec les nouvelles adresses et qui a été certifiée. Ce site national doit permettre à l'administration et aux opérateurs de récupérer cette BAN pour la mise à jour de leur propre base de données. C'est l'équipe nationale BAN qui est en relation avec les gestionnaires de réseaux et GPS notamment dans l'objectif de réutilisation de la BAN.

Ces éditeurs font leurs propres choix d'intégration et ces processus techniques complexes peuvent engendrer des intervalles de mise à jour relativement longs.

Il y a donc une période longue de flottement indépendamment de notre volonté.

Lorsque vous passez des commandes sur internet, nous vous conseillons de laisser un message au livreur en observation, et de préciser l'ancienne et la nouvelle adresse en attendant la mise à jour des GPS.

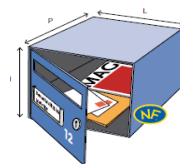
Pour faciliter la distribution des courriers et colis, il est également indispensable d'apposer les noms sur la boîte aux lettres. Il y a malheureusement toujours quelques réfractaires qui n'ont pas encore installé de boîte aux lettres normalisée. Un rappel nécessaire pour faciliter le travail des personnes en charge du porte à porte.



Les règles d'or de l'accessibilité de la boîte aux lettres

Règle 1 : Une boîte aux lettres normalisée, bien identifiée et en limite de propriété

Répondant aux normes AFNOR, avec les noms, prénoms des habitants, numéro de la rue. Accessible aux véhicules automobiles, en bordure de voie ouverte à la circulation publique. Pour les objets à remettre contre signature pensez à donner une procuration à votre conjoint, vos parents, voisins etc...



Règle 2 : En période hivernale

Afin d'assurer une distribution dans de bonnes conditions de sécurité lors des intempéries hivernales, veillez à **dégager le trottoir et l'accès** devant votre boîte aux lettres.



Règle 3 : Vous êtes propriétaire d'un chien

Assurez-vous que la boîte aux lettres et la sonnette sont hors de portée de votre chien, maintenez votre portail fermé, **attachez ou isolez votre chien** lors de la présence du facteur.

COLLECTE BAC DE TRI : CHANGEMENT !

Dans un souci de logique des trajets, le prestataire de collecte des déchets (l'entreprise SEPUR, qui a remplacé Eco-Déchets) a revu ses tournées de collecte.

Notre commune est concernée par le changement du jour de collecte du bac de tri !



Les bacs de tris seront collectés les jeudis des semaines paires (et non plus le vendredi)

Pas de changement pour les ordures ménagères collectées les lundis des semaines paires.

Merci de sortir les bacs, avec le couvercle fermé, la veille au soir.

Vous trouverez joint au présent bulletin toute l'information relative à la collecte, au tri et à la déchèterie dans le nouveau « guide des déchets 2025 »



RENOVATION SALLE POLYVALENTE

Le plus grand projet de ce mandat est enfin terminé !

En début de mandat, le projet de rénovation de la salle a démarré sur les chapeaux de roue à la suite de l'avènement de la Collectivité européenne d'Alsace et son aide au titre du fonds de solidarité communale, dont les demandes de financement devaient être déposées complètes pour le 15 avril 2021.

Ce projet initial avait été présenté pour une somme globale de près de 182.000 € HT, hors honoraires, avec désamiantage de la toiture arrière et intégration d'un faux plafond. Après études plus approfondies, le coût aurait été encore bien plus élevé et avoisiné les 300.000 €. Des réalités et des questionnements ont fait douter, un changement d'assistant à maître d'ouvrage en cours de route, ainsi que des finances de la commune pas à la hauteur de l'ampleur des dégâts ont contraint la commune à réviser l'ensemble du projet qui s'est étalé jusqu'au démarrage des travaux en 2023.

La rénovation a donc été bien plus raisonnable, et à la clé un très beau résultat adapté à tous les niveaux à la taille de la commune. Ci-après les grandes lignes du coût final HT.

Travaux :	99.800 €
Honoraires :	18.800 €
TOTAL	118.600 €
Subventions diverses reçues	99.600 €
Autofinancement	22.000 €



Le coût aurait été bien plus élevé sans l'aide de Yann et Laurent Miller qui se sont affairés à tous les travaux de peinture. Leur temps libre et même leurs congés ont été consacrés à ce travail bénévole. Leur investissement a été formidable et tous les « merci » ne suffisent pas à les remercier.



<- Avant



Après ->



RECENSEMENT DE LA POPULATION



**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire demain**

Encore plus simple par internet

du 16 janvier 2025

au 15 février 2025

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante** ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Comment ça se passe ?

Le recensement se fera de façon prioritaire par internet et il est exigé de répondre dans le délai imparti.

La secrétaire de mairie, Christine Schmitt, sera notre agent recenseur et se présentera à votre domicile à partir du 16 janvier 2025. Elle déposera dans votre boîte aux lettres la notice Internet sur laquelle figureront le nom du site et vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser.

Si toutefois vous ne pouvez pas répondre en ligne et sur votre demande, l'agent recenseur pourra vous remettre en mains propres les questionnaires papier à remplir qu'il faudra lui redonner complétés et signés.



**Cette année, vous êtes concerné(e) par le recensement.
Vous pouvez dès à présent répondre sur internet.**

1

Vos codes personnels

Code d'accès :

Mot de passe :

2

Identifiants de votre logement
à recopier sur le questionnaire en ligne

RUS, lot ou district

Rang A Rang B

Pour les départements d'outre-mer

ASPECT DU BÂTI

☐ Habitation de fortune

☐ Case traditionnelle

☐ Maison ou immeuble en bois

☐ Maison ou immeuble en dur

Notice internet

- 1** Pour répondre en ligne, rendez-vous sur le site <https://formation-questionnaire.le-recensement-et-moi.fr> ou scannez ce QR code.
- 2** Une fois sur le site du recensement, cliquez sur « ICI JE RÉPONDS AU QUESTIONNAIRE ».
- 3** Saisissez ensuite votre code d'accès et votre mot de passe, figurant dans le cadre **1**.
Attention : veillez à bien respecter les majuscules et minuscules.
- 4** Puis saisissez les identifiants de votre logement renseignés par l'agent recenseur, figurant dans le cadre **2**.
- 5** Laissez-vous guider pour remplir le questionnaire.
- 6** Pour terminer, n'oubliez pas de cliquer sur « Valider mes réponses ».



Réponse souhaitée avant le

Sans réponse à cette date, vous serez contacté(e) par l'agent recenseur de votre commune.

Autorisations d'urbanisme

Une autorisation d'urbanisme est une formalité obligatoire à respecter avant sa mise en œuvre et permet de vérifier sa conformité avec les règles d'urbanisme en vigueur, en l'occurrence le PLUi du Pays de Hanau qui est consultable sur la plateforme www.geoportail-urbanisme.gouv.fr.

Vous souhaitez réaliser des travaux et vous ne savez pas quelles démarches effectuer ?

Renseignez-vous auprès de la mairie avant de vous lancer.

Nous vous encourageons à déposer vos demandes directement depuis le guichet unique, accessible via le lien : <https://appli.atip67.fr/guichet-unique>, mais nous acceptons toujours le dépôt en mairie du Cerfa et des pièces à joindre, le tout de préférence par mail.



Carte d'identité et Passeport

La préfecture ne fournit plus de dossiers CERFA CNI / PSP majeurs et mineurs aux mairies. Il ne nous est donc plus possible d'en donner aux usagers. **Ils devront dorénavant tous effectuer une pré-demande en ligne s'ils souhaitent renouveler leurs titres d'identité via <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>**

Plusieurs possibilités s'offrent à vous, si vous ne pouvez pas le faire vous-même :

- demander à un proche
- se rendre à l'Espace France Service situé à la mairie d'Ingwiller
- se rendre à un point numérique en Sous-Préfecture

Les demandes de renouvellement se font uniquement sur rendez-vous et le numéro de pré-demande est exigé. Les mairies les plus proches équipées du dispositif sont Val-de Moder, Bouxwiller et Ingwiller.

Vous pouvez toujours interroger la mairie de Schalkendorf pour toutes questions relatives au renouvellement **ou vous rendre sur <https://www.service-public.fr> pour consulter les fiches pratiques relatives aux papiers d'identité.**

Espace France Services



Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ? L'Espace France Services d'Ingwiller est géré par la Communauté de Communes et vous accueille dans les locaux de la mairie d'Ingwiller.

Cet espace, gratuit et ouvert à tous, facilite l'accès des citoyens aux services publics et à leurs outils numériques.

Les usagers du territoire pourront s'y rendre pour :

- rechercher les informations relatives aux questions sur l'accès au droit : par internet ou téléphone auprès des partenaires et opérateurs
- avoir un accompagnement individualisé si besoin pour les démarches administratives
- être accompagné à l'utilisation de l'outil informatique pour effectuer les démarches administratives en ligne
- être orienté ou prendre des rendez-vous auprès des services partenaires compétents
- récupérer les imprimés des partenaires et être aidé à la complétude des dossiers administratifs

Une aventure vécue en vélo

En septembre 2024, les enfants ont participé au « Savoir Rouler à vélo » : trois matinées de formation animées par les animateurs de la Communauté de communes de Hanau La Petite Pierre et une sortie de 6 km autour du village.



Les enfants racontent....

« Nous nous sommes entraînés à faire des freinages d'urgence avec des plots et des barres. Nous avons aussi fait des slaloms, puis nous

avons appris à se mettre en position cavalier sur le vélo. On a essayé d'enlever les mains sur le guidon, et pour ceux qui n'arrivaient pas à rouler, ils ont appris à faire du vélo. Puis, nous avons travaillé la distance de sécurité entre les vélos.

Nous avons appris les quatre familles de panneaux : obligation, information, interdiction et danger. Emilie, l'animatrice, avait fait un faux rond-point et un carrefour avec des feux rouges pour nous apprendre à rouler sur la route. Nous devons jouer aux policiers pour arrêter ceux qui ne respectaient pas les règles.



Puis, nous avons fait une sortie : nous sommes allés devant l'église à pied en tenant le vélo. Nous sommes montés sur le vélo, et nous sommes allés au stade de foot ; nous avons continué le chemin, puis nous avons monté la grande pente. Ensuite, nous sommes redescendus sur une grande descente avec des virages. Pendant une pause, des moutons semblaient vouloir nous déclarer la guerre ! Nous sommes arrivés dans le village de Bischholtz où nous avons fait une pause. Puis, nous sommes retournés à Mulhausen.



En Sciences, avec Emilie et la maitresse, nous avons appris les différentes parties du vélo : le cadre, le guidon, la chaîne, le pignon, le dérailleur, la commande de freins, etc. Ensuite, nous avons travaillé sur l'Histoire du vélo : la draisienne, le grand bi, la michaudine, etc. Puis, nous avons dessiné et écrit le mécanisme du vélo. Pour terminer, nous avons vu les quatre fonctions du vélo : avancer, se diriger, freiner et se protéger. »

La classe de CM1/CM2 de Mulhausen.



Clap de fin pour l'Orchestre à l'école

Après l'inauguration de l'Orchestre à l'école le 11 octobre 2021, le concert de clap de fin a été enregistré le 9 mai 2024. Trois années passées avec un orchestre composé de cors, d'euphoniums, de trombones et de trompettes.

Tous les jeudis après-midi, les professeurs sont venus en classe pour le plus grand bonheur de tous ! Ainsi, au rythme moyen de 2 heures par semaine, les élèves ont bénéficié, pendant les 3 années, de 216 heures de cours de musique. De nombreuses représentations ont eu lieu, chaque fin d'année à l'église de Schillersdorf, des concerts à la salle de Schillersdorf, et la plus imposante représentation au Château de Lichtenberg « Harmonie des chœurs » le 3 juin 2023.

En cette dernière année, les élèves ont été accompagnés par André, Alexis et Alice, professeurs de musique à l'École Intercommunale de Musique de Hanau-La Petite Pierre et, bien entendu, par les enseignantes Diane Wendling et Sandrine Koehl.

Les élèves et les instruments ont maintenant pris le chemin vers l'école de Lichtenberg lors d'une passation d'instruments en juin dernier.



Des nouvelles du RPI

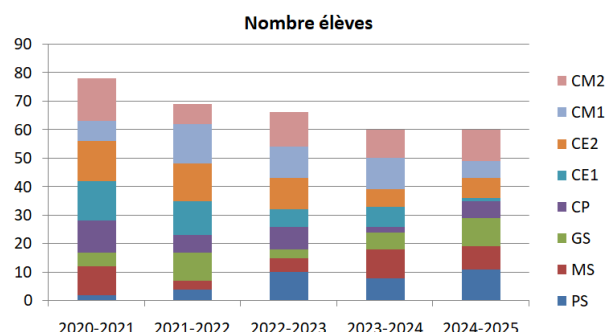
En cette rentrée de septembre 2024, plusieurs changements ont eu lieu au sein de notre école « Les clés de champs ». Après 19 années passées au sein de notre RPI, Sandrine Koehl, a pris la décision de changer de poste, afin d'enseigner à l'école de Morschwiller en classe de CE2-CM1-CM2.

Nous remercions chaleureusement Sandrine pour son implication pendant ces 19 années et lui souhaitons une bonne réussite dans son nouveau poste.



Evane Dorigny-Cinus, Diane Wendling et Sylvie Rustenholtz

Suite à ce départ, Diane Wendling, enseignante CP-CE1-CE2 à Mulhausen, prend la direction du RPI et est accompagnée de la nouvelle enseignante Evane Dorigny-Cinus des classes CM1-CM2 à Mulhausen ainsi que de Sylvie Rustenholtz, enseignante de la petite, moyenne et grande section maternelle à Schillersdorf.



Cette année nous avons également un nombre important d'élèves en maternelle, jamais atteint les 5 dernières années, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Ce nombre élevé permet une pérennité du RPI dans nos villages, même si nous ne sommes pas à l'abri d'une décision gouvernementale.

Le Kinderhiesel fête ses deux ans

Ce 5 décembre, la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) s'Kinderhiesel à Schillersdorf fête ses deux ans. La commune de Bischholtz soutient moralement et financièrement cette structure unique en son genre.

En effet, contrairement à la plupart des MAM, le Kinderhiesel n'accueille pas seulement des bébés, mais aussi les enfants de notre RPI en périscolaire. Ce sont actuellement 26 enfants (21 familles) qui fréquentent la MAM au moins une fois par semaine, dont 12 enfants scolarisés à l'école maternelle. La Mam peut accueillir jusqu'à 20 enfants simultanément.

Les quatre assistantes maternelles se forment en continu et ont à cœur de proposer un accueil de qualité aux enfants, proposant ainsi une offre complémentaire aux assistantes maternelles qui exercent à leur domicile -mais qui sont de plus en plus rares!- et favorisant ainsi l'installation de jeunes familles dans nos communes.

Souhaitons à la MAM encore de longues années de bonheur !



Bibliothèque BMS 333



Depuis plus de 25 ans, la bibliothèque intercommunale de Bischholtz – Mulhausen – Schillersdorf, située au rez-de-chaussée de la Mairie de Schillersdorf et facile d'accès, est bien plus qu'un lieu où emprunter des livres : c'est un espace de rencontre, d'apprentissage, d'échanges et de découvertes pour toutes les générations.

Une collection riche en romans, livres alsatiques ou allemands, des documentaires sur les voyages, la cuisine, la santé, le jardinage et plein de livres pour les jeunes, la bibliothèque est un véritable trésor pour les amoureux de la lecture.



Pour l'année prochaine, l'équipe des bénévoles prévoit ses échanges de livres auprès de la bibliothèque de Sarre Union début mars et puis fin septembre. Pour les férus de nouveautés, il est possible également de commander ses livres préférés en ligne, via un service « navette ». Venez, renseignez vous !

De quoi susciter toujours plus de curiosité et d'envie de lire mais surtout de profiter des longues soirées d'hiver pour vous évader à travers vos lectures.

À l'approche des fêtes, la bibliothèque est plus que jamais un refuge pour tous les amoureux de la culture et du partage. N'hésitez pas à passer la porte pour découvrir toute la richesse de ce lieu et la sympathie des bénévoles.

La bibliothèque sera fermée du 22 décembre 2024 au 3 janvier 2025.

Réouverture le mardi 4 janvier 2025 à 17h.

Toute l'équipe vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année.

Nettoyage du ban communal

Un soleil magnifique, une bonne vingtaine de bénévoles, et Ô joie, Ô Bonheur, peu, voire très peu de déchets trouvés par rapport aux années précédentes sur le ban communal. Est-ce qu'il y a une prise de conscience, du civisme ou tout simplement on commence à respecter la nature, en tout cas on l'espère. La journée a été conviviale, le beau temps y était pour quelque chose très certainement.



Fête nationale

Le 13 juillet au soir, les habitants ont été conviés à la salle polyvalente pour la cérémonie de la fête nationale : discours du maire, distribution des « 14 juillet wegge » aux plus jeunes, verre de l'amitié et dégustation des knacks d'Alsace.

C'était également l'occasion pour les habitants de découvrir la salle polyvalente rénovée.



Brico Noël et Fête de Noël des aînés 2024

Atelier bricolage de Noël (ou devrais-je dire du Père Noël ?) sur les dernières lignes droites. De petites mains qui s'affairent et s'amuse. Des idées plein la tête. Une boisson chaude, des douceurs, pour quelques heures d'enthousiasme autour de la table.



Des sujets toujours fort appréciés lors de la fête des aînés, les collectionneuses en sont friandes. Il s'agit de ne pas les décevoir.



Une quarantaine de personnes se sont retrouvées le samedi 7 décembre à la salle polyvalente pour la fête des aînés organisée par la municipalité. Après un break de quelques années dû à la période Covid et à la fermeture de la salle pour cause d'études et de travaux de rénovation, tous les invités étaient très heureux de pouvoir se retrouver pour un après-midi convivial autour d'un repas de fête, d'une animation et de discussions.



Fascinée par les marionnettes et le monde du spectacle depuis toute petite, j'ai acquis depuis quelques années les techniques de manipulation, la création et les mises en scène. C'est un univers enchanteur et poétique, et je suis devenue marionnettiste, porteuse de magie, de joie, et j'interviens auprès des enfants (ateliers et spectacles), et des personnes âgées (spectacles et approche émotionnel), médiathèques, spectacles de rue.

Ma'émerville
(Marcelline Peres)



L'ASCL de Bischholtz a tenu son assemblée générale le 22 novembre 2024

Rappel de la première séance à la création de l'ASCL le 13/10/1989 et certains membres sont présents depuis cette date.

Lors de cette réunion de l'assemblée générale, Madame LEONHART Colette, présidente, Monsieur MUHR Jean-Georges, secrétaire, Monsieur SOLD Alfred, trésorier, Madame SPACH Carole, vice-présidente, Madame KARCHER Yvette, membre du comité, Monsieur WILLEM Henri, membre du comité, Monsieur PETER Gérard, membre du comité ont présenté leur démission.



Monsieur HAMANN Stéphane, membre du comité, Monsieur LEONHART Jean-Marc, membre du comité ont décidé de poursuivre leur aventure au sein de l'ASCL.

D'ores et déjà, une nouvelle équipe a été constituée avec de jeunes futurs membres :

HEINTZ Victor, VIGHI Tristan, WEIL Eliot, MILLER Yann et MILLER Thibaut.

Une prochaine réunion extraordinaire sera organisée afin d'élire le nouveau comité. La présidente remercie chaleureusement tous les membres pour leurs contributions tout au long de l'existence de l'ASCL et souhaite de bonnes réussites aux nouveaux membres.

Le comité de l'ASCL

Section des sapeurs-pompiers de Bischholtz-Mulhausen-Offwiller-Rothbach

L'activité opérationnelle de la section a été relativement stable cette année car nous en sommes à l'heure actuelle à 17 interventions sur l'année 2024 contre 20 en 2023, dont 11 secours à personnes, 2 feux (cheminée et espaces naturels), 3 captures animales et 1 épuisement de locaux suite aux inondations. Nous avons une nouvelle recrue d'Offwiller depuis début d'année, David SPACH, qui s'est formé sur l'année 2024 et qui est déjà opérationnel, et 2 autres personnes de Mulhausen, Jean DIEBOLD et Sylvain ROTH, dont le processus de recrutement est en cours. Malgré la dynamique des 3 nouvelles recrues, une douzaine d'interventions n'ont pas pu être assurées par manque de personnels ou de disponibilités pour raisons professionnelles. Comme les années précédentes, je réitère la campagne de recrutement afin que nous puissions à l'avenir, continuer d'assumer nos missions consistant à porter assistance à nos concitoyens. D'autant plus que nous avons vraiment besoin de renforcer nos rangs et sommes à la recherche de nouveaux pompiers pour nous rejoindre, afin d'assurer les départs et apporter une réponse opérationnelle optimale car **notre direction a pris un virage et nous n'aurons plus de section probablement d'ici l'horizon 2026** si nous n'arrivons pas à recruter encore quelques pompiers. Le fait que la section est amenée à disparaître aura pour répercussion directe pour vous un **allongement considérable du délai d'arrivée sur les lieux du premier véhicule de secours pompiers**.

Alors n'attendez plus, si vous avez entre 12 ans et 16 ans (pour les jeunes sapeurs-pompiers) et à partir de 16 ans (pour les sapeurs-pompiers volontaires), que l'altruisme, le respect, l'esprit d'équipe et l'engagement ne vous font pas peur et si vous souhaitez vous rendre utile à la population, vous former aux secours à personnes, à la protection des biens et de l'environnement, ainsi qu'à la lutte contre l'incendie, n'hésitez pas à rejoindre le corps départemental des sapeurs-pompiers.

Il existe à présent la possibilité d'engagements différenciés (soit missions diverses et incendie, soit secourisme uniquement) si vous n'êtes pas à l'aise avec l'un ou l'autre type de missions.



Je me tiens à votre entière disposition pour donner tout renseignement complémentaire aux intéressé(e)s
Laurent Strub
Chef de la section Bischholtz-Mulhausen-Offwiller-Rothbach

Amicale des sapeurs-pompiers de Bischholtz-Mulhausen

L'année 2024 touche à sa fin, marquée par l'esprit olympique qui a animé la France et Paris pendant l'été. Comme chaque année depuis la création de notre association, nous avons participé au cortège du messti, cette fois-ci sur le thème enchanteur de Disney. Notre choix s'est porté sur Tarzan, avec des lianes, des arbres et une verdure digne d'une véritable jungle. La fête s'est poursuivie avec une partie festive où nous avons prêté main-forte au service.

Début octobre, nous avons organisé notre traditionnel dîner dansant, animé par l'orchestre Santa Lucia. Le menu, composé de moules-frites ou de kassler-frites, a ravi les convives le temps d'un samedi soir. Comme à l'accoutumée, la salle était comble, tant à table que sur la piste de danse !

Récemment, vous avez reçu le calendrier 2025 par le biais de notre mode de distribution que vous connaissez maintenant depuis 4 ans. Le manque d'effectif reste critique pour les quatre communes que nous desservons désormais. Il n'est pas trop tard pour nous retourner l'enveloppe ou effectuer votre don en ligne, comme proposé.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'an prochain :

- **Samedi 11 octobre 2025** : dîner dansant – moules frites : à la salle polyvalente de Mulhausen

- A partir de mi-novembre 2025 : distribution des calendriers 2026

En attendant de vous revoir très prochainement, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Michel Benjamin REINHARDT

Président de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Bischholtz – Mulhausen



Jardin partagé



C'est dans cet endroit au calme au bord du "Rothbach" que se retrouvent une fois par mois (le 3ème samedi), les amis du jardin pour semer, récolter et échanger autour d'un café ou d'une tisane.

Au fil des mois, les récoltes sont partagées et une soupe de potirons du jardin (ouvert à tous) clos la saison en novembre.

Pour celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre :

Renseignement Sylvie Iltis 06 22 76 22 84



Unions des Églises protestantes d'Alsace Lorraine- Consistoire d'Oberbronn

Groupe RENCONTRE(s) MAISTUB

Les 2^e mardi du mois de 14h30 à 16h30 au foyer d'Offwiller avec Kaffee-Kueche

Le programme est affiché dans le « kaschdel » de la paroisse, désormais installé sur la façade de la mairie

Le vendredi 23 février 2024 l'APP a tenu son assemblée générale à la salle du conseil municipal pour discuter du programme de l'année et distribuer les cartes de pêche. Evelyne Decker et Françoise Heintz, représentantes du conseil municipal étaient présentes, nous les en remercions.

L'association compte actuellement 10 membres. Frédéric Leonhart a démissionné de son poste de trésorier (nous le remercions pour toutes ses années d'engagement) et Xavier Reinhardt s'est porté volontaire pour le remplacer. Merci à lui!

Toute personne souhaitant intégrer l'APP est priée de contacter le président Laurent MILLER avant mi-janvier.

Activités

Cette année à nouveau, notre traditionnel nettoyage des berges du «Rothbach » a eu lieu avec les membres du groupement du Rothbach. Une journée qui en vaut toujours la peine pour le bien de la nature. Elle s'est à nouveau soldée par un repas bien mérité qui a eu lieu dans la salle polyvalente de Mulhausen, repas qui a été préparé par notre membre Christian. Nous étions plus d'une trentaine de pêcheurs sur l'ensemble du groupement. Nous remercions également Guy Leonhart (externe à l'APP) pour son aide gracieuse.



Une 2^{ème} séance de travail a été effectuée le vendredi 19 juillet pour faciliter l'accès à la pêche, qui était elle aussi bien nécessaire. La soirée du 13 juillet, a eu à nouveau un grand succès avec 155 paires de knacks distribuées. Nous procédons tout le long de l'année à des immersions de truites Fario dans notre beau ruisseau, plus de 200 kg y sont introduits !

Ci-contre une belle truite de plus de 45 cm !

Notre traditionnel « Wadelfescht » a de nouveau eu lieu dans notre nouvelle salle polyvalente ainsi que sous forme de vente à emporter. Cette manifestation a connu un franc succès, comme à son habitude, avec plus de 300 repas préparés et vendus. Merci à tous !

Pour remercier les bénévoles ainsi que leurs épouses qui ont prêté main forte pour l'organisation de cette journée, nous avons organisé une journée récréative conviviale à notre aire de jeux.

Merci aux villageois et personnes extérieures pour leur fidélité.

Nous vous redonnons rendez-vous en 2025 !!

Le président remercie l'ensemble de son équipe pour le bon déroulement de ces manifestations et donne déjà rendez-vous l'année prochaine en vous souhaitant de Joyeuses Fêtes de fin d'année et une bonne année 2025.

Le Président, Laurent MILLER



Commune'envie de vert

Comm'une envie de vert, ce sont des personnes qui ont à cœur de se retrouver pour embellir notre village. C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés à plusieurs reprises pour pérenniser les plantations, par division et troc de plantes, dans les plates-bandes au pied des maisons que nous avons entamé l'année dernière.

Au début de l'automne nous avons poursuivi la plantation de jeunes sujets (arbres, arbustes...) aux entrées du village et au terrain de jeux.



Tout récemment ont été créés et installés des décors d'hiver, avec des matériaux de récupération, à travers le village et les « Wichtel » (Gnomes) ont envahi les entrées du village et la place de la mairie.

L'année prochaine nous prévoyons de restaurer un « Bachwahj » (sentier menant à la rivière), qui nous mènera au Rothbach depuis le centre du village, puis jusqu'au terrain de jeux en longeant la rivière.



Nous sommes ouverts aux nouvelles idées et à toute personne qui aurait envie de nous rejoindre.

Comm'une envie de vert



verre



ver



c'est aussi un jeu de mots



Replantation de haies



Dans le cadre de sa politique "restauration de la trame verte et bleue", la Communauté de Communes avait planté un linéaire de haie sur notre commune à la fin de l'année 2018. Joanna Leininger, chargée de mission environnement auprès de la CCHLPP a fait le tour des "chantiers" en début d'année 2024 avec l'entreprise Gottri. Ils ont constaté que la plupart des végétaux ont été grignotés par le gibier et a proposé de reconstituer cette haie en replantant des végétaux.

Cette opération a été réalisée ce printemps par l'entreprise Gottri en présence de Jacqueline Leonhart, présidente de l'Association Foncière.

Focus sur le fleurissement 2024



Le récit de Stéphane Stenger au marathon des JO

• La quête du dossard

Pour la première fois dans l'histoire des Jeux Olympiques, une épreuve est ouverte au grand public. Certains coureurs amateurs auront le privilège de pouvoir s'élancer sur le même parcours que les marathoniens olympiques. Cette épreuve, c'est le « Marathon Pour Tous » des Jeux Olympiques de Paris 2024. Une boucle de 42,195 km au départ de l'Hôtel de Ville de Paris, reliant des monuments mythiques et se terminant sur la place des Invalides. Et tout ça, de nuit. Waouh, ça fait rêver !

Seulement voilà... obtenir un dossard est déjà, en soit, une épreuve. Pour gagner le précieux sésame plusieurs possibilités :

- participer à une épreuve de course à pied organisée par une ville partenaire des jeux. Certains finishers (ceux qui franchissent la ligne d'arrivée), sont tirés au sort pour gagner un dossard.
- s'inscrire sur une application dédiée et relever régulièrement les défis sportifs qu'elle propose. Sur chaque défi, des milliers de participants du monde entier. Parmi eux, une poignée est tirée au sort et gagne un dossard.

J'ai tenté pendant près de 2 ans de gagner un dossard avec ces deux possibilités, en vain. Le nombre de dossards encore disponibles commençait à s'épuiser, comme ma motivation. Et j'ai arrêté de courir.



• Le gain du dossard

Et puis un matin d'avril, dans la voiture direction le travail, j'entends à la radio que France Bleu Alsace est en édition spéciale toute la journée, car les JO démarrent dans 100 jours. Pour l'occasion, un cadeau exceptionnel est à gagner : un dossard pour le Marathon Pour Tous. Ni une ni deux, je me gare sur le côté et appelle immédiatement la radio. Je passe à l'antenne quelques minutes après, échange avec l'animateur sur mes motivations à courir et lui confie que j'habite dans un super coin pour pratiquer la course à pied, que les paysages y sont magnifiques. L'animateur m'indique de garder mon téléphone à proximité, le gagnant sera contacté dans quelques heures.

Une douzaine d'autres candidats tentent leur chance également. Je ne pense alors pas réellement pouvoir gagner. J'ai joué simplement pour ne pas avoir de regret, pour me dire que j'aurai tout tenté pour obtenir ce dossard.

Sauf que dans la matinée, mon téléphone se met à sonner. Incroyable ! A l'autre bout du fil, France Bleu Alsace m'annonce que je suis le gagnant !

Avec ce dossard, je gagne également un équipement sportif et la préparation par un coach.

Je suis heureux !

• L'entraînement

Le soir même, je ressorts mes chaussures du placard dans lequel elles sont restées 15 mois et démarre ma préparation. Je n'ai alors pas encore mon coach et improvise un entraînement peu adapté à une reprise : je démarre trop vite et trop fort et me blesse. Malgré une douleur à la hanche qui commence à devenir chronique, je continue de m'entraîner plusieurs semaines.

Un coach me contacte et commence par me questionner sur mes ambitions. Je lui réponds que mon seul objectif pour cette course est de prendre un maximum de plaisir, de franchir la ligne d'arrivée en ayant savouré chaque pas avant. Il commence à me faire un programme sur mesure démarrant par... du repos ! Et des séances d'ostéopathie pour calmer les douleurs. Le tout est efficace et me permet de poursuivre mes entraînements de façon rigoureuse. Les différentes sorties me permettent de choisir et tester mon matériel : quel short, quelle boisson, quels gels énergétiques vais-je prendre le jour J ?

En plus de la préparation physique, je bénéficie de conseils de spécialistes en nutrition sportive. Je réalise également plusieurs vidéos pour France Bleu dans lesquelles je raconte mes entraînements, mes difficultés, mes motivations.

A quelques jours de l'épreuve, je suis prêt. Je sais exactement à quelle allure je dois courir, quelles sont les difficultés de la course et sais par cœur, heure par heure, où je me situerai sur le parcours.

Départ : 22h10

Arrivée prévue si tout va bien : 2h55

Vitesse de course prévue : 9,0 km/h

• Le Jour J

J'arrive le matin de l'épreuve à Paris. Je découvre la ville de Paris comme je ne la connaissais pas : une ambiance festive et apaisée, loin du rythme effréné métro-boulot-dodo habituel. La ville est particulièrement belle, les Parisiens et les très nombreux touristes tous aux couleurs des JO.

Toute la journée je fais ce que le coach m'a déconseillé de faire : du tourisme ! Je vais de site olympique en site olympique, de monument en monument et accumule doucement des kilomètres. Je me présente 1h avant le coup d'envoi sur la ligne de départ, noire de monde. J'ai alors les jambes un peu lourdes (près de 20 000 pas accumulés dans la journée), mais je suis porté par l'incroyable ambiance.

A 22h10 précisément, le départ est donné. Les premiers kilomètres se font à petits pas, tant les coureurs sont nombreux. Nous passons devant la pyramide du Louvre peu après le 4^e km, puis longeons les quais de Seine vers l'ouest pour rejoindre le Château de Versailles. J'essaie de prendre quelques photos et vidéos en courant et



les envoie à ma famille et mes amis

qui me suivent en direct (le dossard est équipé d'une puce qui permet aux proches de suivre chaque coureur).

Au 10^e km, les sensations sont si bonnes que je fais le choix risqué d'augmenter un peu ma vitesse de course. J'envisage dorénavant de courir à 9,3 km/h et espère ne pas consommer prématurément mes réserves énergétiques.

A partir du 15^e km, première difficulté : jusqu'au 20^e km, il faut franchir un faux-plat positif. Je le passe sans encombre.

Vers le 23^e km, je passe devant le somptueux Château de Versailles, et change de cap : direction l'est pour le retour sur Paris. Nous sommes alors à peu près à mi-parcours mais les choses sérieuses n'ont pas encore

commencé.

Au 28^e km, la grande difficulté du parcours se présente face à nous : la redoutée côte du Pavé des Gardes : une énorme montée à gravir. Je la franchis difficilement en courant et entame la descente. Celle-ci est encore plus ardue que la montée tant elle est raide (certains passages à 16% !), mettant les muscles et articulations, déjà bien sollicités, à rude épreuve. Les kilomètres passent et je commence à trouver l'épreuve vraiment difficile (c'est un marathon après tout !). Je maintiens néanmoins très précisément ma vitesse de 9,3 km/h et profite de l'ambiance. Je me dis que j'ai une chance inouïe d'être là, de participer à un événement d'une telle envergure.

La Tour Eiffel, visible depuis 1h droit devant devient de plus en plus grande. La foule se densifie également à mesure qu'on se rapproche de Paris.

Enfin, nous y sommes, le dénouement est proche : je passe au pied de la Tour Eiffel scintillante et aperçoit rapidement après le dôme doré des Invalides.

Je passe la ligne d'arrivée à 2h50 du matin, après 4h38 de course.

L'objectif est atteint : j'ai pris un immense plaisir à participer à cet événement grandiose et ai savouré chaque instant.

En somme, une belle leçon qui invite à ne jamais lâcher quand on poursuit un objectif ! 😊



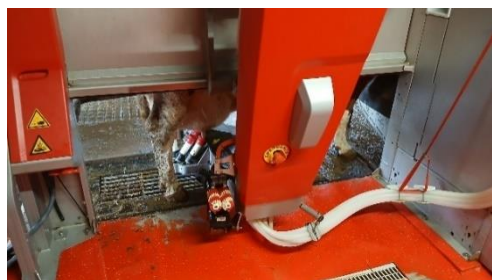
Porte ouverte au GAEC du Mittelbach

Historique :

- 1989 : création du GAEC MILLER
- 2004 : Rénovation et agrandissement du bâtiment des vaches laitières
- 2014 : Nouvelle étable pour les taurillons
- Juillet 2021 : Installation de Thibaut sur l'exploitation et changement de nom en GAEC du MITTELbach
- 2022 : construction d'un nouveau bâtiment
- 2023 : installation d'un robot Lely Astronaut A5



Jeudi 21 novembre 2024 s'est déroulée la porte ouverte chez nos éleveurs Pascal, Laetitia et Thibaut, organisé par Lely Center Villiers Les Nancy, pour faire découvrir ses équipements Lely :



- 1 robot de traite Lely Astronaut A5 🐄
- 1 robot aspirateur Lely Discovery 120 Collector 🐄
- 1 Lely Juno New 🌱
- 1 système de traitement des pattes Lely Météor 🐄

Une Restauration et buvette sur place a été organisées par les JA de Bouxwiller

L'exploitation comporte environ 260 animaux (plus que de villageois)

- 75 Vaches Laitières
- 700.000 L de lait par an
- 132 Ha

Dans un bâtiment neuf en logettes matelas

Présence de nombreux professionnels ayant participé à la réalisation de ce bâtiment et ses installations.

Le robot de traite : une solution pour une meilleure qualité de vie avec confort et souplesse dans le travail

Grâce à cette robotisation, un nouveau rythme de travail s'est installé rapidement pour la famille Miller grâce à l'accompagnement et à la formation de la part des professionnels afin de faciliter la tâche. La collecte de nombreuses données se fait lors de la traite comme le poids de l'animal, la quantité de lait, la température, les cellules, matières grasses et protéiques et le robot peut alerter s'il y a un dépassement sur l'un de ces éléments. Ce qui permet alors de déterminer si la vache a un problème et de cibler celui-ci. Ainsi, il est également possible de gagner en précision sur la façon de soigner leurs vaches grâce à ces données. Le type de soin à apporter est alors adapté à chaque animal. Grâce au robot, les éleveurs ont beaucoup gagné en souplesse et en rapidité, de quoi se dégager du temps.





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HANAU-LA PETITE PIERRE

Maison de l'intercommunalité – 10 route d'Obermodern – 67330 Bouxwiller
Tél. 03 88 71 31 79 - Mél : accueil@hanau-lapetitepierre.alsace

Projet de territoire, 100 actions pour un territoire où il fait bon vivre

La réalisation de projets d'investissement réalisés par la Communauté de Communes permet de soutenir l'économie locale et l'emploi, tout en développant l'offre de services et d'activités de loisirs. Une amélioration du cadre de vie qui permet de maintenir la population et d'accueillir de nouveaux habitants. Faire de Hanau-La Petite Pierre un territoire où il fait bon vivre et où chaque habitant trouve une réponse de qualité à ses besoins, tel est l'objectif fixé par le Projet de territoire validé par les élus en mars dernier (projet de territoire, 100 actions pour un territoire où il fait bon vivre à consulter sur notre site). Quelques exemples :



Mieux vous servir



La Maison de l'intercommunalité située à Bouxwiller et construite en 2008, s'est agrandie pour répondre aux nouveaux besoins. Face au renforcement de l'intercommunalité et au transfert par les communes de nouvelles compétences, l'espace disponible était devenu insuffisant. Une extension de 686 m² sur deux étages a été réalisée, offrant de nouveaux bureaux, salles de réunion... Les associations du secteur pourront à nouveau disposer d'un local.

Les travaux sont en voie d'achèvement avec le réaménagement de l'ancien bâtiment. Des places de stationnement pour véhicules électriques avec bornes de recharge sous des ombrières équipées de panneaux solaires ont été mises en place. L'inauguration officielle est prévue pour le printemps 2025.



Répondre aux besoins des familles : une couverture complète d'Accueils de Loisirs Périscolaires sur Hanau-La Petite Pierre

Péri Ingwiller



Les travaux des accueils de loisirs périscolaires d'Ingwiller et de Wingen-sur-Moder sont achevés, offrant aux enfants des infrastructures modernes depuis la rentrée. À Ingwiller, la capacité d'accueil a plus que doublé, passant de 70 à 145 places, grâce à une extension de 712 m². Coût total : 2,3 M€, financé par la CeA, l'État, la CAF et la Région Grand Est. À Wingen-sur-Moder, l'accueil intégré au collège a été rénové pour accueillir 80 enfants, avec un coût de 1,03 M€ subventionné par la CAF et la CeA.

Des travaux sont en cours à Bouxwiller et à Petersbach et un projet est en voie de réalisation à Wimmenau. Ces équipements complèteront les accueils déjà en place à Dossenheim-sur-Zinsel et Obermodern-Zutzendorf.

Entreprises : s'implanter sur Hanau-La Petite Pierre

La Communauté de Communes renforce son soutien au développement économique avec l'extension du Parc Intercommunal d'Activités à Ingwiller. Ce projet, qui s'étend sur 5,5 hectares, vise à accueillir de nouvelles entreprises et à offrir des opportunités d'agrandissement aux entreprises locales. Compétente sur toutes les zones d'activités économiques, la Communauté de Communes investit ainsi pour maintenir et dynamiser l'activité économique du territoire.

Développer l'économie touristique

La Maison des Sports et Loisirs de Nature a ouvert ses portes à La Petite Pierre, renforçant l'attractivité du territoire. Située à côté de l'Office de Tourisme, elle dynamise l'offre touristique en forêt en offrant de nouveaux services pour randonneurs et cyclistes avec station de lavage, bornes de recharge et casiers en libre accès. Un équipement qui s'inscrit dans le cadre du projet de territoire, visant à développer l'économie touristique. Ce nouveau pôle permet la création de nouveaux services et d'accompagner des prestataires dans leur développement.

Le Château de Lichtenberg fait peau neuve !



Ces dernières années, des travaux ont été réalisés : les ponts d'accès ont été reconstruits, les murets et la toiture de la chapelle restaurés et des rambardes sécurisées installées.

Le glacis a aussi été aménagé : des travaux forestiers menés par l'ONF ont dégagé des points de vue et amélioré la qualité du couvert forestier.

Un nouveau sentier et une signalétique guident les visiteurs depuis le village, renforçant l'attractivité du site.

Un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques avec une énergie 100% verte

La 6ème borne de recharge pour véhicules électriques a été installée l'été dernier à Wingen-sur-Moder, achevant le réseau déployé par la Communauté de Communes à Bouxwiller, Graufthal, Ingwiller, Lichtenberg et La Petite Pierre. Ce réseau fournit une électricité 100% verte, issue de sources renouvelables locales. Cette initiative soutient la mobilité électrique et la lutte contre le changement climatique, en offrant une alternative écologique aux automobilistes.

Ces projets d'investissement sont réalisés avec le soutien financier de nombreux partenaires.

La Communauté de Communes exerce également la compétence voirie et éclairage public. Dans ce cadre, elle est amenée à intervenir dans l'ensemble des communes du secteur.

- Suivez la Communauté de Communes : www.hanau-lapetitepierre.alsace
- Suivez-nous au quotidien sur l'application Citykomi

Appel à projets culture 2025

La Communauté de Communes lance un appel à projets à destination des associations et communes du territoire pour soutenir des initiatives culturelles innovantes.

Vous avez un projet ?

Cet appel vise à encourager des manifestations autour des arts visuels, de la musique, du patrimoine, ou encore du spectacle vivant avec une dimension innovante et un impact intercommunal.

Votre projet doit :

- Être porté par une structure située sur le territoire
- Avoir lieu entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2025
- Associer patrimoine et création artistique ou croiser plusieurs disciplines culturelles,
- Impliquer différents publics, avec une attention particulière pour les publics empêchés ou défavorisés.

Comment candidater ?

Téléchargez le formulaire et déposez votre dossier avant le 7 mars 2025. Le soutien de la commune accueillant votre manifestation est indispensable. Prenez contact avec elle avant votre dépôt.

Plus d'informations sur notre site : www.hanau-lapetitepierre.alsace

Spectacle familial organisé par la Maison de la famille

« Il a quoi cet enfant ? Au secours maman craque ! » de Caroline Terral

Jeudi 27 mars 2025 à 20h à l'espace socioculturel d'Ingwiller

Un spectacle unique et interactif : Le public lance ses situations, Maman raconte comment, elle, elle aurait répondu, à sa manière, à ce « problème ». Cris, pleurs, rires, chantages et réconciliations. On rit ensemble de nos déboires, de nos galères, on partage nos pensées les plus honteuses, on se ressaisit, on avance ! On va trouver ce qu'il a cet enfant et ce qui fait que Maman craque !

Avec classe et humour elle réinvente l'autorité : une main de fer dans un gant de velours... à paillettes !

Inscription obligatoire à La Maison de la Famille : 03 88 70 42 07

Annuaire des associations : trouvez l'association qui vous correspond !



Vous cherchez une nouvelle activité ou souhaitez-vous investir dans une association ? La Communauté de Communes met à votre disposition un annuaire des associations locales.

Pour les particuliers :

Envie de rejoindre un club ou de devenir bénévole ? Consultez notre annuaire en ligne et trouvez l'association qui vous convient grâce à une recherche par type d'activité ou par commune.

Pour les associations :

Votre association n'est pas encore référencée ? Remplissez le formulaire disponible en ligne et rejoignez notre réseau pour faire connaître vos activités.

Pour accéder à l'annuaire et au formulaire, rendez-vous sur notre site : www.hanau-lapetitepierre.alsace

Découvrez l'agenda senior, le programme mensuel des ateliers organisés sur notre territoire

Groupe de discussion « babbelstüb », ateliers prévention « sécurité routière », « cyclisme, santé et yoga », « réveil des sens », ateliers « La vie, la mort, le deuil, on en parle... », ateliers créatifs et art thérapie, ateliers au jardin...



Restez informé de l'ensemble des actions à destination des plus de 55 ans.

A consulter sur notre site internet : www.hanau-lapetitepierre.alsace. Envoi possible de notre agenda par mail sur demande auprès de Ludivine Frering (l.frering@hanau-lapetitepierre.alsace) Document également disponible dans votre mairie.

Citykomi®, l'application citoyenne d'information pour tous !

La Communauté de Communes utilise Citykomi®, une application mobile gratuite qui vous informe en temps réel sur votre smartphone ou tablette. Plus besoin de chercher l'information, elle vient directement à vous !



Comment ça marche ?

Facile à utiliser, anonyme et sans publicité, Citykomi® respecte votre vie privée : aucun compte ni donnée personnelle n'est requis.

Une fois l'appli téléchargée (App Store ou Play Store), il suffit de scanner le QR Code « Hanau-La Petite Pierre infos » ou de rechercher ce nom dans l'appli pour recevoir les actualités et événements locaux rédigés par notre service communication.

En plus de la Communauté de Communes, neuf communes utilisent aussi Citykomi® : Bouxwiller, Eschbourg, Ingwiller, Obermodern-Zutzendorf, Obersoultzbach, Reipertswiller, Sparsbach, Wimmenau et Zittersheim.

Téléchargez dès maintenant Citykomi® et restez connecté au cœur de votre territoire !



Découvrez tous les programmes complets sur www.tourisme.hanau-lapetitepierre.alsace

Un nouveau pôle d'activités à La Petite Pierre pour dynamiser l'offre touristique autour des sports de nature

Découvrez la nouvelle Maison des Sports et Loisirs de Nature à La Petite Pierre, un pôle d'activités géré par l'Office de Tourisme intercommunal de Hanau-La Petite Pierre et associé à la base VTT. L'objectif est de dynamiser l'offre touristique et les loisirs de nature, développer l'attractivité du territoire tout en favorisant la création de nouveaux services et l'accompagnement des

prestataires dans leur implantation. A l'image de la boutique Loc'Bike & Trot ou encore de l'agence réceptive Traces Vosges du Nord présents sur le site.

Des équipements et services gratuits randonneurs et cyclistes

Ce nouvel espace est également une halte idéale pour les cyclistes et randonneurs, avec de nombreux équipements gratuits et en libre-service : une station de lavage et de réparation pour vélos, arceaux de stationnement, bornes de recharge, casiers, vestiaires et douches.

Retrouvez tous les équipements, services et itinéraires sur le site internet de l'OT

Jusqu'au 5 janvier 2025, vivez la magie de Noël à Hanau-La Petite Pierre

L'Office de Tourisme intercommunal de Hanau-La Petite Pierre vous invite à participer aux chasses aux trésors de Noël à Bouxwiller, La Petite Pierre et Wingen-sur-Moder. Munissez-vous de votre carnet d'énigmes et parcourez leurs ruelles illuminées à la recherche d'indices. Au bout de l'aventure, une petite récompense attend ceux qui auront résolu tous les mystères ! Le programme complet des événements est disponible sur le site.



A la recherche d'idées sorties avec vos enfants ? Partez à l'aventure avec les balades ludiques de Hanau-La Petite Pierre !

L'Office de Tourisme intercommunal de Hanau-La Petite Pierre vous propose trois balades ludiques à Neuwiller-lès-Saverne, Imsheim et Weiterswiller.

Conçues comme des jeux d

e piste, ces balades gratuites et en plein air vous invitent à découvrir le patrimoine de nos villages tout en vous amusant.

Chaque parcours est adapté pour les petits détectives et les grands curieux avec des énigmes et des fiches circuits pour tous les âges (4/6 ans, 7/9 ans, et 10 ans et plus).

Les livrets-jeux sont disponibles dans les bureaux de l'Office de Tourisme et en téléchargement sur le site.

À vos carnets et partez explorer !



Plus de 50 idées de balades à Hanau-La Petite Pierre !

Envie de vous évader au cœur du Parc naturel régional des Vosges du Nord ? L'Office de Tourisme intercommunal de Hanau-La Petite Pierre vous propose plus de 50 itinéraires de balades et randonnées ! Que vous soyez en famille, entre amis, ou randonneur aguerri, vous y trouverez votre bonheur : panoramas époustouflants, rochers de grès et châteaux à découvrir.

Envie d'explorer ? Rendez-vous sur le site pour vous inspirer et faire le plein d'aventures en plein air !

Pass Hanau-La Petite Pierre

Partez à la découverte du patrimoine de Hanau-La Petite Pierre avec le Pass' par Hanau-La Petite Pierre ! Ce passeport touristique vous ouvre les portes de 8 sites emblématiques du territoire : le château de Lichtenberg, l'Espace de la Locomotive à vapeur, les Maisons des Rochers, le musée du Pays de Hanau, le musée Judéo-alsacien, le musée Lalique, le Relais des Arts et le Refuge Fortifié. Le Pass' vous permet de bénéficier d'un tarif réduit dès le 2ème site visité et de la gratuité au 4ème site.

Profitez également de bons plans et de réductions exclusives chez certains partenaires.

Il suffit de demander votre Pass Hanau-La Petite Pierre lors de votre visite dans les sites mentionnés ou auprès de l'Office de Tourisme et explorez les trésors de notre territoire ! <https://tourisme.hanau-lapetitepierre.alsace/>

QUELLES SONT LES SOLUTIONS POUR TRIER MES BIODECHETS ?

LE TRI DES DECHETS, C'EST OBLIGATOIRE EN 2024 ?

La loi AGEC impose aux collectivités de mettre en place une solution de tri à la source des déchets alimentaires au 1^{er} janvier 2024. Ainsi, chaque citoyen aura la possibilité de ne plus jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles.

QUELLES SONT LES SOLUTIONS PROPOSEES ?

La commune de Bischholtz ne dispose pas de placettes de compostage ou de bornes d'apport volontaire

le Smictom vous propose des composteurs à tarifs préférentiels !

- 40€ le bac de 300L

- 50€ le bac de 600L à compter du 1^{er} janvier 2024

et subventionne à hauteur de 30€ l'achat d'un lombricomposteur, plus particulièrement adapté en appartement.



N'hésitez pas à contacter le SMICTOM, dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous, pour l'acquisition de composteurs.

J'AI DEJA UN COMPOSTEUR

Poursuivez votre démarche, le compostage à domicile est le tri le plus vertueux. Sachez que le Smictom peut vous accompagner dans la pratique du compostage (mise à disposition de broyat en déchèterie, conseils, formations, lettre d'information).

COMMENT GERER MES BIODECHETS SANS NUISANCE A LA MAISON ?

La gestion des biodéchets peut demander un temps d'adaptation. Bioseau, corbeille, petit sac, seau, vous pouvez choisir le contenant le plus adapté pour vous, vos usages et selon la place dans votre cuisine.



Pour limiter les nuisances éventuelles à la maison, voici quelques astuces :

- Penser bien à couvrir les déchets, refermer le couvercle du bioseau par exemple, après chaque dépôt et, si possible, l'entreposer dans un placard (sous l'évier par exemple)
- Vous pouvez mettre un peu de bicarbonate de soude au fond de votre seau pour limiter les éventuelles odeurs.
- Si vous choisissez de stocker les biodéchets dans un sac plastique, il faudra bien penser à le jeter dans le bac de tri.

SMICTOM DE LA RÉGION DE SAVERNE

10 rue du Zornhoff • 67700 Saverne •
Tél. : 03 88 02 21 80 • smictom@smictomdesaverne.fr

www.smictomdesaverne.fr





Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA)
Périmètres Val de Moder, Moder-Rothbach et Bischholtz-Mulhausen
Pour faire face au changement climatique et aux risques de dégradation de la
qualité de l'eau, le SDEA réhabilite la station d'épuration de Niedermodern

Le SDEA est un établissement public de coopération spécialisée à l'échelle interdépartementale, créé il y a plus de 80 ans par des élus précurseurs soucieux de mettre en commun les moyens de leurs communes pour assurer un service public performant du cycle de l'eau. Il fédère plus de 730 communes, dessert plus d'un million d'habitants d'Alsace Moselle et s'appuie sur l'expertise de plus de 720 salariés exerçant 100 métiers de haute technicité.

Pourquoi réaliser des travaux sur la station d'épuration de Niedermodern ?

Le projet de réhabilitation de la station d'épuration de Niedermodern est l'aboutissement d'une réflexion menée par les élus du secteur avec l'appui des Services du SDEA depuis 2019.

Face au changement climatique et aux risques de dégradation de la qualité de l'eau, l'objectif de cette opération est de remettre à niveau les installations existantes pour répondre aux besoins futurs du territoire, réduire les consommations d'énergie et mieux protéger la qualité écologique de la Moder. Le projet est porté par les 3 Commissions Locales du SDEA partageant l'ouvrage : commissions « Val de Moder », « Moder-Rothbach » et « Bischholtz-Mulhausen » qui totalisent 13 communes du territoire.

En parallèle à ce projet, un schéma directeur assainissement portant sur les réseaux communaux et intercommunaux a été réalisé en 2023. Celui-ci permet d'avoir une bonne vision du fonctionnement de l'ensemble du système d'assainissement par temps de pluie et d'optimiser encore son fonctionnement.

Par ailleurs, une étude de potentiel de dé raccordement des eaux pluviales est en cours pour étudier les possibilités de réduire les apports d'eau dans le réseau d'assainissement par une gestion de l'eau de pluie au plus près de son lieu de précipitation.

En quoi consistent ces travaux ?

La station d'épuration de Niedermodern est implantée dans la Zone d'Activité Sud de la commune et a été mise en service en 1994. Au bout de 30 années de bons et loyaux services, sa rénovation en 2024 a pour but de prolonger sa durée de vie d'au moins 20 années en apportant les améliorations suivantes :

- sur la filière « eau » : mise en place d'un dégrillage grossier, dégrillage fin, remplacement de pompes et installation de variateurs de fréquence, augmentation de la capacité d'aération par de nouveaux surpresseurs d'air hybride, vidange et nettoyage des bassins, remplacement des membranes d'insufflation d'air, remplacement des armoires électriques et mise en place de nouveaux automatismes de régulation, utilisation de moteurs à haute efficacité énergétique (surpresseurs, centrifugeuse, pompes).... ;

Ces travaux ont permis d'assurer un traitement optimal des effluents sur les ouvrages rénovés, mais aussi de réduire de 15% la consommation d'énergie.

- sur la filière « boues » : remplacement de l'ancien filtre à bandes vétuste par un système de déshydratation des boues moderne par centrifugeuse, y compris la remise en état de l'ensemble de l'atelier boue (conditionnement des boues, chaulage pour les stabiliser, vis de transport des boues et de répartition dans l'aire à boues attenante...). Remise en état et réaménagement des locaux.

Ces travaux exemplaires en matière d'économie circulaire, permettront de poursuivre la gestion des boues par épandage et compostage pour privilégier le recyclage agricole réglementaire des boues, tout en réduisant le volume de boues produit d'environ 25 à 30 %.

Combien les travaux ont-ils coûté et quand ont-ils été réalisés ?

À la suite de la consultation engagée au cours de l'année 2023, l'attribution des marchés de travaux répartis en 3 lots (génie-civil, équipements, électricité-automatisme) a eu lieu à la fin du mois de novembre 2023 et les travaux ont démarré au printemps 2024 et ils se sont complètement terminés à la fin du mois d'octobre 2024. L'ensemble des travaux-cités ci-dessus représente un investissement total d'environ 1,8 M € H.T.

La station pourra faire l'objet d'une journée portes-ouvertes en 2025 pour permettre aux habitants du secteur de découvrir leurs nouvelles installations, complétées par des panneaux pédagogiques sur le site.

QUELQUES CHIFFRES

13 communes raccordées ⁽¹⁾

15000 équivalents-habitants (EH) c'est la capacité de traitement de la station. Charge actuelle traitée : environ 10000 à 12000 EH.

2000 à 3500 m³/j c'est le volume journalier d'eaux usées traité par temps sec

Jusqu'à 8640 m³/j c'est le volume journalier maximal d'effluents ⁽²⁾ (eaux usées et eaux pluviales) par temps de pluie – 360 m³/h : la capacité maximale de relevage des pompes en entrée de station.

Plus de 48 heures, c'est le temps de séjour moyen de l'effluent dans la station par temps sec et **moins de 12 heures** (au débit maximal de temps de pluie).

1,5 tonnes de boues déshydratées par heure, c'est la capacité de production horaire de la centrifugeuse.

Environ 620000 kWh/an consommés, c'est la quantité d'énergie actuelle nécessaire au fonctionnement du système d'assainissement.

Environ 100 kg de chaux par heure incorporé aux boues après déshydratation par un système de malaxeur à vis pour les stabiliser avant stockage dans l'aire à boue (minimum 6 mois).

Destination des boues : **valorisation agricole par épandage** (printemps et été).

Nombre d'entreprises qui sont intervenues sur le chantier : **12**.

400 heures d'insertion sociales ont été effectuées pendant le chantier.

⁽¹⁾ La station de traitement est située sur le ban communal de Niedermodern et traite les effluents en provenance des 13 communes suivantes : Niedermodern, La Walck-Pfaffenhoffen- Uberach-Ringeldorf (Val de Moder) Bitschhoffen, Engwiller, Kindwiller, Schalkendorf, Uhrwiller- Niefern, Bischholtz et Mulhausen.

PRINCIPALES ENTREPRISES ATTRIBUTAIRES ET INTERVENANTS

Opération réalisée en 3 lots :

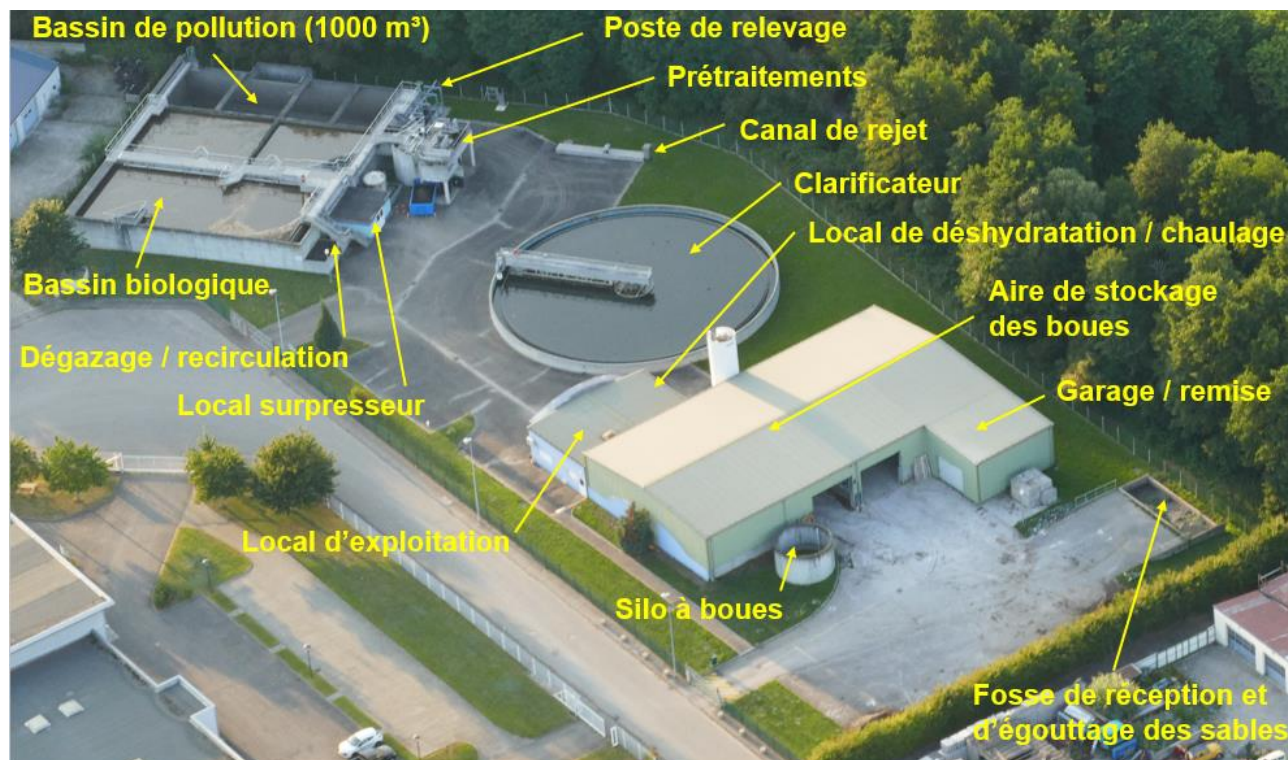
Génie-civil, voirie et réseaux divers, bâtiments : SOTRAVEST (67 Oberbronn).

Équipements, tuyauterie, serrurerie : TECHFINA (57 Metz).

Électricité, automatismes, télégestion : STRELEC (67 Strasbourg)

Maîtrise d'oeuvre : Bureau d'Etudes du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA)

Exploitation : SDEA Alsace Moselle



Vue aérienne des différents ouvrages de la station d'épuration de Niedermodern

Malgré les hausses répétées de la redevance assainissement des années passées, notre situation financière ressemble à celle de notre pays. Notre endettement est important !

En plus des frais de fonctionnement habituels payés par le budget, nous devons participer aux travaux de rénovation de la station d'épuration (voir chapitre précédent) à hauteur de 111 .000 €, et ne disposons, in fine, que d'une capacité d'autofinancement de 4.000 € par an. En effet, nous comptons au total 284 ménages redevables sur Bischholtz/Mulhausen qui déversent 23.000 m3 par an dans le réseau, un volume qui limite nos recettes.

Nous avons donc été amené, à contre cœur, à augmenter une nouvelle fois la redevance pour 2025 portant à 165 € HT la part fixe et à 2,06 € HT par m3 la part variable. Une hausse inévitable qui ne suffira cependant pas à couvrir nos remboursements à partir de 2027, et donc d'autres hausses à prévoir.

Autre mauvaise nouvelle, l'Agence de l'Eau Rhin Moselle (AERM) augmente elle aussi de 10% la taxe qui s'ajoute à notre redevance. L'AERM a fortement subventionné les travaux sur le Rothbach, mais ne participe pas au financement des travaux sur la station d'épuration. Ce qui est fort regrettable !

René Schmitt, maire de Mulhausen, président de la commission

Henri Willem, vice-président de la commission

Des nouvelles du Parc



Créé en 1975, le classement du Parc naturel régional des Vosges du Nord a été renouvelé pour la 4ème fois en 2014 pour une période de 15 ans jusqu'en 2029. La loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages définit la procédure et les étapes de la révision de la Charte et le renouvellement de son classement. Elle permet de reconduire cette reconnaissance nationale pour 15 nouvelles années, c'est-à-dire jusqu'en 2044 pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord.

Une révision de charte est un processus visant à actualiser les orientations stratégiques et les dispositifs de gestion du Parc, en tenant compte des évolutions territoriales, environnementales, économiques et sociétales. Elle donne les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du territoire et fixe les objectifs à atteindre d'ici 2044 pour tous ceux qui se sont engagés. Sous la responsabilité de la Présidente du Parc et les élus du Syndicat Mixte, l'équipe technique a la charge de la mise en œuvre des missions du Parc.

Depuis sa première labellisation en 1975, le périmètre du Parc naturel régional des Vosges a évolué à l'occasion des 3 révisions de charte qu'il a connues. L'engagement de cette 4ème révision est l'occasion d'à nouveau questionner ce périmètre en proposant à de nouvelles communes d'intégrer le territoire classé.

Le périmètre du Parc a été délimité en respectant :

- la cohérence géographique, patrimoniale et paysagère que représente le massif gréseux des Vosges du Nord ;
- la limite géographique naturelle constituée par le resserrement du massif au niveau du col de Saverne, renforcée par l'infrastructure routière A4 et la LGV ;
- la capacité pour le SYCOPARC, à conduire le projet avec la même disponibilité pour les communes, les communautés de communes et les autres partenaires.

Le 18 février 2019 Bischholtz a intégré le Parc en tant que commune associée.

Le 8 juillet 2024, le conseil municipal a donné un avis favorable à l'intégration de son ban communal au périmètre d'étude de révision de la charte. La commune restera « commune associée » jusqu'en 2030 et pourrait devenir « commune adhérente » après 2030, une fois le périmètre validé par la Région Grand Est

Retrouvez toute l'actualité du Parc sur <https://www.parc-vosges-nord.fr>

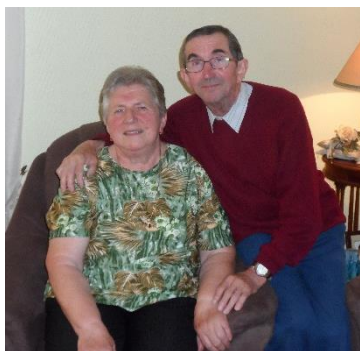
Grands anniversaires



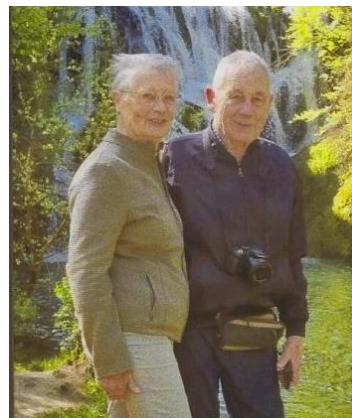
Robert Koehl
né le 5 février 1944
a fêté ses 80 ans



Catherine Sold
née le 19 juillet 1934
a fêté ses 90 ans



Anny et Charles Hilt
ont fêté leurs
noces de diamant
le 5 juin 2024



Renée et Roger Werckmann
ont fêté leurs
noces de diamant
le 10 juillet 2024



Mariage

Franck Boos
et Solange Walter
se sont mariés le 2 mars 2024

Fabien Gentner
et Cathy Leonhart
se sont mariés le 14 septembre 2024



Décès

Jean-Claude Schmidt
né le 3 février 1949
est décédé le 15 mai 2024

Horaires de la mairie

Permanence du Maire et des adjoints	Lundi	18h00 à 19h00
Secrétariat Christine Schmitt	Lundi, Mardi, Vendredi	13h45 à 16h30
	Jeudi	9h00 à 11h30

Téléphone : 03.88.89.30.70

Mail : mairie.bischholtz@orange.fr

Une question, une suggestion... laissez votre message sur la boîte mail de la mairie

Nous rappelons aux personnes nouvellement installées dans le village qu'il est important de passer en mairie pour les formalités d'inscription (prise de contact, mise à jour fichier habitants, liste électorale ...)

Location de la salle polyvalente

La salle polyvalente est à nouveau ouverte à la location après travaux de rénovation.

Pour tout renseignement et/ou réservation, s'adresser à la mairie par mail ou par téléphone.

L'intendance (visite des lieux, remise des clés, préparation vaisselle, relevé du compteur) est assurée par

Christiane REINHARDT – Tél. 07 70 91 33 98

Les tarifs et les charges de location de la salle polyvalente applicables à compter du 01/07/2024 sont les suivants :

- Location pour un enterrement ou réunion 65,- €
- Location pour les personnes domiciliées à Bischholtz 130,- €
- Location pour les personnes non domiciliées à Bischholtz 210,- €
- Chèque de caution 100,- €
- KWh consommé 0,30 € / KWh

Lors de vos locations, merci de bien vouloir informer vos invités qu'il est recommandé de garer les voitures dans la cour de la mairie et aux abords de l'église afin de libérer au maximum les trottoirs

Agenda

Les événements et manifestations seront annoncés au fur et à mesure par des tracts dans les boîtes aux lettres et sur la page Facebook de la commune

Le secrétariat de Mairie sera fermé du 24 décembre 2024 au 5 janvier 2025 inclus



Impression : Dycal Bureautique
21 route de la Wantzenau 67800 Hoenheim
03.88.83.32.76
accueil67@dycalbureautique.fr
SIRET : 39743097600043